



Bruxelles, le 12 février 2024

## MANIFESTE DES VOIX UNIVERSALISTES POUR UN MONDE COMMUN

Par *Les Universalistes*<sup>1</sup>

### PREAMBULE

Nous sommes témoins, depuis plusieurs années, d'une fragmentation de notre société et d'un délitement du lien social. Ce climat délétère, propice à la montée des populismes, des extrêmes et à la banalisation des violences, nous préoccupe au plus haut point. Les revendications identitaires et communautaristes se multiplient, avec pour corollaire l'érosion des libertés, la fragilisation de nos institutions et l'affaiblissement de l'État de droit. Ceci n'est pas une fatalité. Il est encore possible d'agir pour promouvoir un modèle fondé sur le dialogue, le respect réciproque et l'humanisme.

A l'approche des élections de 2024, nous avons pris l'initiative de fonder *Les Universalistes*, un groupe citoyen de réflexion, de concertation et d'actions transpartisan ayant à cœur la promotion d'un modèle de société universaliste. Pour nous, l'urgence est de faire société, de porter un projet ambitieux basé sur la défense de valeurs communes partagées qui rassemblent plutôt qu'elles ne divisent.

Nous défendons l'universalisme, lequel se fonde sur une conception optimiste et lucide de l'individu dans la cité. Nous entendons promouvoir l'égalité des êtres, chacun d'entre eux indépendamment de ses origines ou de toute autre particularité qui lui est propre. Nous avons la conviction profonde que seule cette conception humaniste qui reconnaît la dignité de chacune et chacun et porte la promesse de les rassembler, nonobstant leurs différences, permet le progrès de l'humanité, comme elle l'a fait dans le passé. Nous pensons également que cette perspective est très largement partagée aujourd'hui, et ce par des personnes appartenant à divers horizons, mais que, par indifférence, crainte ou paresse, cette posture n'est plus affirmée avec suffisamment de force, d'enthousiasme et de fierté. Nous comptons y remédier.

De manière constructive, nous voulons mettre à plat des sujets essentiels qui, malheureusement, sont trop souvent dénaturés ou caricaturés. Nous constatons qu'il est de plus en plus difficile de débattre

---

<sup>1</sup> Créé au printemps 2023 par des personnalités de la société civile et du monde politique, *Les Universalistes* est un groupe citoyen de réflexion, de concertation et d'action transpartisan qui a à cœur la promotion de l'humanisme des Lumières et la défense du bien commun. Il fédère des personnalités de différents horizons engagées dans ce sens. Le *Manifeste des voix universalistes pour un monde commun* est ouvert à la signature : <https://les-universalistes.be>.

de certaines thématiques. En effet, la censure et l'autocensure ont fait leur chemin et l'hystérisation de la parole publique conjuguée à une posture victimaire en découragent plus d'un.

Si nous sommes conscients de nos limites, nous ne pouvons, par ailleurs, rester impassibles, les bras ballants face au devenir de notre société. Nous sommes mus par un profond désir de servir l'intérêt public à un moment critique où différentes fractures (politiques, sociales, économiques, climatiques, migratoires etc.) se superposent les unes aux autres alors que le contexte international est marqué par de nombreuses crises, des conflits, des guerres dont les conséquences se font ressentir sur la Belgique et sur l'Europe

## **Arrêter la montée des extrêmes et la poussée des mouvements identitaires**

La confiance des citoyennes et citoyens à l'égard des politiques s'amenuise d'une année à l'autre confortant les postures les plus radicales : l'extrême droite en Flandre (Vlaams Belang) et l'extrême gauche en Wallonie et à Bruxelles (PTB). Le sentiment général est que notre système politique et institutionnel ne protège plus suffisamment les citoyennes et citoyens, qu'il ne parvient plus à décider, qu'il est paralysé, qu'il ne se soucie plus suffisamment de l'intérêt général. En outre, la fragmentation de la représentation politique exacerbe les confrontations et les tensions permanentes.

Aujourd'hui, la tendance est à scruter, analyser, examiner les phénomènes sociaux à l'aune des origines, des identités et des ressentis. Et ce, dans le but de trouver des « victimes » et désigner des « coupables ». La complexité des phénomènes sociaux est expurgée au profit d'une lecture simpliste et binaire du monde, qui repose sur une interprétation tronquée de l'histoire et impose une vision réductrice de l'individu.

Assigné à l'identité de son groupe d'appartenance ethnique, sexuelle, sociale, religieuse, générationnelle, (réelle ou supposée), que reste-t-il à l'individu dans la mesure où sa volonté, sa parole, son action demeurent prisonnières de ses appartenances de naissance, incapable d'autonomie et d'émancipation ? A l'inverse, l'universalisme, héritage de la philosophie des Lumières, postule que l'individu peut s'émanciper de son origine par la raison. L'universalisme a pour finalité d'octroyer à chacune et chacun des règles, des valeurs, des principes communs, sans distinction relative à des particularismes, en renforçant les solidarités au-delà des frontières géographiques.

Nous assistons à un retour fulgurant des « races », à une volonté d'effacer le sexe biologique au profit du genre (sexe social). La reconnaissance de la diversité sexuelle et de genre permettant à chacune et chacun de changer de sexe, choisir son genre et d'être traité dans le respect de l'égalité ne peuvent, cependant, justifier une remise en cause voire une négation des réalités biologiques ou provoquer un bouleversement de l'organisation sociale.

## **Créer un espace de débat exigeant et constructif**

La stratégie permanente du clash et l'irruption d'une mentalité clanique dans le débat public sont insupportables, toxiques et nuisent à la qualité des échanges, dressant en permanence les uns et les uns contre les autres, un « clan » contre un autre. La perspective humaniste suggérée par Montaigne, résumée ainsi : « Je suis un homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger », s'évanouit au profit de cabales, opposant certains groupes à d'autres, cherchant à disqualifier ou à anéantir socialement des personnes qui expriment des idées contraires à la pensée prétendument dominante ou politiquement correcte.

Quel horizon offre-t-on à une société fragmentée en nouvelles catégories, sous-catégories, sous-sous-catégories ? Toutes émanant d'une fabrication idéologique qui s'éloigne du réel. Quel avenir, surtout, pour notre monde commun ? Quel lendemain pour l'humanisme si l'autre est par essence

« coupable », soupçonnable d'être du côté des « bourreaux », et si chaque catégorie humaine, classifiée selon les nouvelles normes en vigueur, se considère avant tout comme victime des autres ? Chaque « minorité » se bat pour « ses » droits, pour faire reconnaître « ses » spécificités, « souvent légitimes », mais avec une dérive (possible), celle d'identités exacerbées et exclusives qui pourraient éclater en « identités meurtrières » comme l'a fait remarquer avec justesse Amin Maalouf. Les revendications du droit à la différence pourraient se transformer en une différence des droits et devenir une norme juridique comme c'est déjà la tradition dans de nombreux pays anglo-saxons.

Ouvrir le débat sur ces sujets est indispensable. Le pluralisme des idées est constitutif de la démocratie d'où l'importance tel que l'a souligné Hannah Arendt de créer les conditions d'une délibération féconde. Malheureusement cette volonté se heurte à des stratégies de blocage et des réflexes d'excommunication. En réaction à ceux qui développent une pensée qui ne relève pas de l'idéologie identitaire, des manœuvres d'« effacement » (cancel culture) se mettent en place. Il est plus facile de tirer sur le messager, le diaboliser, le museler et l'exclure de l'arène publique que d'entendre son message qui interroge, voire de lui opposer des contre-arguments. L'arme fatale est devenue l'accusation notamment de racisme, d'islamophobie ou d'extrême droite. Ce rejet systématique sur ce qui établit le fondement de nos sociétés pluralistes abîme notre démocratie ainsi que l'ensemble du corps social. Comment ne pas être sensible à la solitude et à l'isolement de ces lanceurs d'alerte qui choisissent courageusement de briser le silence, dépasser la peur et rompre avec une forme de conformisme ? A-t-on bien conscience du gouffre qui se creuse, jour après jour, entre différents groupes humains, entre les politiques eux-mêmes et entre le politique et une large partie de la population ?

## **CONSTATS (non exhaustifs)**

### **Neutralité de l'État et égalité**

- Le modèle belge de neutralité de l'État est menacé par des revendications de nature religieuse, identitaire et communautariste toujours plus fortes. La neutralité est considérée par certains comme un principe générant des discriminations visant particulièrement les minorités. Ainsi est mis en cause le modèle démocratique qui permet de faire société et de vivre ensemble. Ces revendications qui provoquent des inégalités territoriales, mettent en péril des principes fondamentaux de l'État de droit, notamment la séparation des Églises et de l'Etat, l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Ce renoncement qui conduit à remettre en cause la neutralité de l'autorité publique et à permettre à ses agents, quand rien ne le justifie, d'affirmer vis-à-vis des usagers une altérité religieuse, philosophique ou politique qui privilégie le singulier au détriment du pluriel, la conviction intime de l'agent par rapport à la neutralité nécessaire du service public.
- Sur le plan scolaire, cela se traduit par la contestation de certains enseignements, un recul de la mixité, le refus de participer à des cours d'éducation physique ou des activités parascolaires (refus qui ne concerne que certaines jeunes filles alors que les garçons issus des mêmes familles y échappent). Ces entorses, qui sont de nature à entraver la transmission des savoirs et des valeurs démocratiques par l'école, installent un climat de défiance, de suspicion et de confrontation.
- Le système actuel de financement des cultes conduit chaque citoyen à financer des cultes dans lesquels il ne se reconnaît pas forcément et dont certains violent le principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

## **Liberté d'expression**

- La liberté d'expression est une liberté fondamentale qui contribue à la pluralité, à la richesse et à la circulation des idées, dans les limites de la loi. Or, plusieurs y renoncent de plus en plus, du fait qu'ils s'exposent à des risques, voire des menaces. L'exercer ne devrait conduire ni à l'intimidation ni à l'insécurité. Par ailleurs, y renoncer constitue un appauvrissement de notre champ démocratique puisque la liberté d'expression est rattachée à la liberté de la presse, à la liberté de création et à la liberté académique.
- Certains estiment que la liberté d'expression ne peut autoriser la critique des différentes religions et entendent sous une forme ou une autre rétablir le « délit de blasphème ».
- Le débat public s'est sensiblement radicalisé sous l'effet des réseaux sociaux et des algorithmes, sans pour autant générer de réels progrès quant à la qualité des échanges. Sur la toile, le pire et le meilleur se côtoient dans un relativisme généralisé et souvent dans une grande impunité où la diffamation, les menaces et les messages de haine sont devenues monnaie courante.

## **Rapport à la raison, au savoir et à l'Histoire**

- Les sociétés démocratiques sont de plus en plus fragilisées par le relativisme culturel, le complotisme, le négationnisme, la propagande pilotée par des États autoritaires, des mouvements fondamentalistes, le refus de la science et du savoir. Pourtant nous devons à la raison et à la quête des connaissances, les progrès de notre civilisation et les avancées de nos droits et libertés. Sur les réseaux sociaux, des acteurs influents ciblent des individus pour les isoler et les affaiblir, fracturer la société, remettre en cause le savoir, les connaissances et répandre la haine.
- Revisiter l'histoire de la colonisation à travers un travail de mémoire constitue un impératif. Cela questionne notre rapport au passé et peut ouvrir la voie à une forme d'éducation à la citoyenneté. La manière dont a été occultée cette histoire conduit des courants décoloniaux à revendiquer l'effacement de certains pans de notre passé, la mise à l'index ou la réécriture d'œuvres littéraires ou d'œuvres d'art, le bannissement de monuments de l'espace public. Cette démarche fausse l'Histoire plutôt qu'elle ne la raconte, ravive les tensions, nourrit le ressentiment et cultive les haines perpétuelles.

## **Racisme et discriminations**

- Le combat légitime contre le racisme et contre toutes les formes de discriminations à l'endroit des minorités, qui doit inlassablement être poursuivi, conduit parfois à d'autres discriminations ou à une absence d'attention à l'égard de discriminations ou pire d'agressions dont sont victimes des personnes relevant de catégories considérées *a priori* comme privilégiées. Tel est le cas notamment de la barbarie dont ont été victimes des femmes, en Israël, lors du pogrom du 7 octobre 2023 ou encore vis-à-vis d'individus à l'égard desquels ces discriminations ne font pas suffisamment l'objet d'une attention sociale telles les personnes en situation de handicap, des personnes analphabètes, précarisées, âgées ou isolées.
- Le repli identitaire tend à occulter le racisme intracommunautaire ou à minimiser les discriminations et parfois les massacres commis au sein même d'un groupe ou de groupes considérés comme éloignés : Daech, Nord Kivu, Soudan, Éthiopie, par exemple.

- Les valeurs que se donne notre société sont en perpétuelle évolution. Le combat pour l'épanouissement et le respect dû à chacun s'inscrit dans le temps. Ses avancées sont indéniables. On les doit à l'action des pouvoirs publics et à l'évolution des mentalités.

### **Lien et confiance vis-à-vis des institutions**

- Certains citoyens ont perdu confiance en la capacité des institutions (politiques, éducatives, sanitaires, administratives, sécuritaires...) à répondre à leurs besoins, à leurs préoccupations, à leur sentiment de déclassement et d'abandon, estimant que la politique ne sert plus à rien, qu'elle est devenue une forme d'entre-soi.
- La démocratie parlementaire offre par moment un spectacle désolant : une partisanerie délétère et une incapacité à tenir compte de l'intérêt général. Notre modèle s'est essouffé au profit des extrêmes : partis politiques xénophobes (Vlaams Belang) ou remettant en cause le modèle démocratique et parlementaire classique (PTB-PVDA : Parti du travail de Belgique), avec un risque majeur de voir le pays et ses composantes devenir de moins en moins gouvernables.
- L'État de droit est lui-même menacé par le refus obstiné des autorités publiques à respecter les décisions de justice prises à son encontre.

## **APPEL A LA MOBILISATION**

**Nous, Les Universalistes**, attachés à la philosophie des Lumières, sommes engagés depuis de nombreuses années dans la société civile, l'action publique, et travaillons, activement, pour que chacune et chacun puisse mener une vie digne, décente et libre. Nous lançons un large appel à la mobilisation en faveur d'un projet commun humaniste, du respect des droits humains et de l'Etat de droit. Universalistes, nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour régénérer notre démocratie et encourager une participation plus directe des citoyens à la prise de décision. Nous considérons que chaque individu, indépendamment de ses origines, mérite de se réaliser pleinement et de contribuer à une démarche collective fondée sur la liberté, la raison, le droit, et la solidarité.

**1. Nous, Les Universalistes**, militons en faveur de la neutralité de l'État - de fait et d'apparence - et de sa reconnaissance dans la Constitution. Cette neutralité n'est ni de droite ni de gauche, ni fermée ni ouverte, ni inclusive ni exclusive, tout comme elle n'est pas une guerre contre les religions ni un levier pour discriminer des minorités. Elle est un principe humaniste de séparation des sphères politique et religieuse qui garantit les libertés, la paix civile, la cohésion sociale et préserve la pluralité convictionnelle. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour protéger la liberté de religion et de conviction de chacune et de chacun, ce qui implique le respect inconditionnel de la neutralité des pouvoirs publics, et notamment la neutralité d'apparence dans l'administration publique et de préserver dans l'enseignement public, y compris supérieur, l'existence d'un environnement éducatif régi par la neutralité. Il n'y a rien de discriminatoire à interdire le port de signes convictionnels, de manière générale et indifférenciée. C'est un principe d'égalité et d'impartialité : une règle commune selon laquelle chacune et chacun doit être conduit à accepter des concessions dans la manifestation de ses convictions personnelles.

**2. Nous, Les Universalistes**, engagés pour l'émancipation, sommes attachés à la raison, à la pensée critique, à la science et aux connaissances. Nous valorisons l'éducation et la culture. C'est pourquoi il est impératif de protéger l'école des pressions identitaires ou idéologiques de plus en plus fortes. L'école doit préparer les élèves à distinguer ce qui relève de la croyance et ce qui est de l'ordre de la connaissance. Ce qui peut avoir valeur d'universel et ce qui peut être lié à la particularité d'un

individu. Nous nous engageons à défendre un modèle éducatif dans lequel est enseigné dès le plus jeune âge l'histoire et la mémoire, y compris la colonisation, la reconnaissance des discriminations et des violences dont ont été victimes certains groupes humains en raison de leurs appartenances ethniques, religieuses ou philosophiques, sans accepter que soient effacés des pans de notre histoire ou la mise à l'index d'œuvres littéraires ou artistiques qui sont le reflet de leur époque.

**3. Nous, Les Universalistes**, sommes convaincus que la libre expression des idées est nécessaire. Il faut, cependant, distinguer deux choses : d'un côté, la critique des croyances, religieuses ou idéologiques, protégée par la loi (y compris acerbe et virulente) et, de l'autre, l'incitation à la haine et à la discrimination à l'endroit des personnes sur base de leurs convictions ou de leurs origines (réelles ou supposées), sanctionnée par la loi. Par conséquent, critiquer ou se moquer de dogmes, de croyances ou de pratiques religieuses ou philosophiques ne devrait pas conduire à l'insécurité, l'intimidation ou la violence. C'est pourquoi nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour que le « droit au blasphème », moquerie ou toute autre critique, voire dérangeante, d'une religion ou d'une conviction ne soit jamais pénalement réprimé. Concomitamment, nous nous engageons à préserver la liberté d'expression, sous la seule réserve de ce qui est interdit par la loi, soit l'incitation au racisme, à la haine et le négationnisme.

**4. Nous, Les Universalistes**, rejetons avec force l'assignation identitaire dans laquelle nous enferment certains mouvements, de gauche comme de droite. Nous refusons d'être réduits à une simple composante de notre identité complexe. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour combattre le racisme, les discriminations et les ghettoïisations et ce, quelle que soit l'origine de la personne qui en est victime sans jamais favoriser les replis identitaires et le communautarisme.

**5. Nous, Les Universalistes**, considérons que la lutte contre l'antisémitisme doit être prise à bras le corps compte tenu de l'histoire dans laquelle elle s'inscrit, de la spécificité de l'antisémitisme, de la singularité de la Shoah et des enseignements qu'on en tire.

**6. Nous, Les Universalistes**, plaidons pour que chaque individu puisse s'épanouir dignement dans notre société, en construisant ensemble un projet commun fondé sur nos libertés constitutionnelles, une citoyenneté responsable, la solidarité sociale, l'accès aux soins de santé pour toutes et tous, la préservation de l'environnement, une politique migratoire dans le cadre d'une société pluraliste garantissant la sécurité et la liberté de l'ensemble. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour combattre les discriminations notamment celles relatives au logement, à l'embauche, à l'accès aux services publics et à l'offre culturelle.

**7. Nous, Les Universalistes**, considérons que les femmes et les filles ne peuvent être invisibilisées, réduites à un sous-groupe minoritaire puisqu'elles représentent la moitié de la société. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour défendre leurs droits, renforcer la lutte contre les violences, les discriminations et les stéréotypes sexistes qui sont un frein à l'égalité et à l'émancipation. La mixité et l'égalité doivent être un choix de société collectif tout comme celui de la solidarité internationale à l'endroit de celles qui se battent au péril de leur vie pour leur dignité et leur liberté. Le combat des femmes iraniennes force notre respect et notre admiration tout comme celui des femmes afghanes privées de leurs droits fondamentaux. A l'échelle européenne, il s'agit de renforcer la portée de la Convention d'Istanbul (Conseil de l'Europe, 2017) premier instrument en Europe à établir des normes contraignantes visant spécifiquement à prévenir les violences fondées sur le genre, à protéger les victimes de violences et à sanctionner les auteurs.

**8. Nous, Les Universalistes**, sommes attachés à la démocratie et à l'État de droit, à la place de notre pays au sein de l'Union Européenne, au patrimoine culturel et civilisationnel européen, aux valeurs européennes telles que définies dans la *Convention européenne des droits de l'Homme*. Nous sommes attachés à la *Déclaration universelle des droits de l'homme* du 10 décembre 1948 qui garantit l'universalité des droits humains et affirme leurs caractères inaliénables et interdépendants. Nous

exprimons notre entière solidarité à l'ensemble des personnes qui se battent courageusement contre les mouvements et les régimes autoritaires ou absolutistes, tout comme celles qui sont engagées à consolider un ordre mondial basé sur le respect du droit, du multilatéralisme et du dialogue entre les peuples et les cultures.

## **PREMIERS SIGNATAIRES**

Djemila Benhabib (politologue et écrivaine, porte-parole du Collectif Laïcité Yallah)

George Dallemagne (député et médecin)

Christophe Magdalijs (député et haut-fonctionnaire)

Viviane Teitelbaum (députée et auteure)

Julien Uyttendaele (député et avocat)

Marc Uyttendaele (avocat et professeur d'université)